

Se faire entendre à force de se faire écouter.

Tel devrait être le but de quiconque est chargé de l'instruction soit des grands soit des petits enfants. L'orateur dans la chaire, comme l'avocat dans la cour, comme l'homme d'Etat à la tribune, comme l'instituteur devant ses élèves, n'auront de succès s'ils réussissent à se faire entendre à force de se faire écouter. Prise dans son acception propre, cette phrase ne peut signifier que ceci : Rendre son langage assez harmonieux, assez intéressant, assez instructif pour que tous ceux à qui l'on adresse soient captivés, et se sentent entraînés à prêter non seulement l'oreille, mais encore l'attention la plus complète pour se rendre bien compte des pensées et des opinions de celui qui leur parle. Si alors la matière traitée par l'orateur est un tant soit peu au-dessus du terre-à-terre, ses auditeurs se feront un plaisir de le comprendre et s'applaudiront d'avoir saisi chaque parole, de s'être rendu un compte parfait de ce qu'ils viennent d'entendre.

Si maintenant on veut aborder le sens pratique du système de se faire entendre à force de se faire écouter, on y trouve d'abord que, pour y parvenir, il faut renoncer complètement à ce que beaucoup d'orateurs considèrent comme premier élément de l'éloquence et ce qui peut être appelé l'écueil du *bien dire*, nous voulons parler de l'effort de voix qui parfois dégénère en cri. Rien, peut-être n'est plus nuisible, si l'on veut être écouté, que de supposer que l'on parle à des sourds. Dès que la plupart des hommes entendent des éclats de voix, ils commencent à croire qu'ils comprendront suffisamment ce que l'orateur leur dira sans y prêter cette attention soutenue qu'il est en droit d'attendre d'eux ; leurs pensées ne s'attacheront pas au sujet que l'orateur essaie de développer, enfin de distraction en distraction, ils finiront par être entraînés loin de l'orateur, qui aura beau gonfler sa voix et même avoir recours aux gestes furibonds, aux coups de poing sur la chaire, la tribune ou la table, il n'aura pas été entendu, c'est-à-dire il n'aura pas été compris, parce qu'il s'est trop fait entendre.

C'est surtout pour l'instituteur et, en particulier, pour le jeune instituteur, qu'il est bon qu'il se fasse entendre à force de se faire écouter. S'il prépare régulièrement ses leçons, il ne lui sera pas difficile d'y réussir, pourvu qu'alors il n'appuie pas trop long temps sur la même matière et qu'il tienne toujours en mémoire que rien n'est plus vite fatigué que l'attention de l'enfant. Si alors il a réussi à acquérir une diction pure, un accent sympathique sans ornements factices, et qu'il sache modérer sa voix de manière à parler souvent trop bas plutôt que de parler trop haut, il verra les yeux de tous ses élèves s'attacher à ses regards, les jeunes traits des enfants refléter une à une les idées exprimées par sa parole, et quand il aura fini, il pourra se dire certain qu'il a été entendu c'est-à-dire compris. Même dans les réprimandes adressées à une classe entière ou à un élève en particulier, que l'instituteur se mette bien en garde contre les éclats de la voix, trop fréquemment une des premières manifestations du mécontentement. Que jamais ce ne soit la force de la voix qui donne la mesure du mécontentement, mais le plus ou le moins de saccades de l'expression, le plus ou le moins d'apreté de l'accent, le plus ou le moins de sévérité du regard et des traits de la figure. L'instituteur qui crie, qui péroré, qui gesticule est bientôt pour ses élèves un objet de divertissement, et une fois que les enfants en sont venus à voir un défaut ou une faiblesse en celui qui leur commande, il aura à recommencer tous les jours, toutes les heures. Ils seront bientôt habitués à ses cris, à ses menaces, à ses punitions, et puis quelles tristes conséquences pour la classe et pour l'instituteur, car rappelons-nous le vers de La Fontaine :

Un frisson d'enfant—cet âge est sans pitié.

Pour l'instituteur il y a encore un motif bien puissant pour qu'il tâche toujours de se faire entendre à force de se faire écouter, mais il est inutile de s'étendre sur celui-là. Qui peut ignorer que le plus grand nombre des instituteurs, qui meurent avant l'âge, meurent de la poitrine. Est-ce bien sûr que la plupart de ceux qui sont devenus victimes des fatigues de la carrière, ne le soient pas devenus pour ne pas avoir réussi à se faire entendre à force de se faire écouter?—(Le Progrès.)

Leçons familières de langue française.

LES DIX PARTIES DU DISCOURS.

Introduction.—(Suite.)

Je vous ai indiqué, mes enfants, les grandes règles de notre versification française, à savoir la mesure qui détermine le nombre des syllabes du vers, la césure qui y marque un repos, la rime, l'accent tonique. Il me faut maintenant entrer dans quelques détails sur plusieurs de ces points, et y ajouter plusieurs règles secondaires qui compléteront ce qu'il est nécessaire que vous connaissiez pour avoir une idée exacte des vers français.

Et d'abord, vous le savez déjà assurément, tous nos vers ne sont pas de la même mesure que ceux que nous avons pris pour exemple. Les vers de douze syllabes sont nos plus longs vers, mais il y en a de dix syllabes, de neuf, de huit, de sept, de six, de cinq, de quatre, de trois, de deux syllabes ; il y a même des vers monosyllabiques. De tous ces vers, les plus usités sont ceux de douze syllabes, de dix (1), de huit et de sept ; ce sont à peu près les seuls que notre oreille—car tout est là une question d'oreille—permette d'employer de suite, et sans mélange de vers d'autres mesures ; les autres sont plus ou moins rares, comme ceux de neuf et de six syllabes ; ceux de cinq, de quatre, de trois et de deux syllabes, ne s'emploient guère qu'accouplés à des vers plus longs, avec lesquels ils forment des couplets, des strophes, des stances ; les vers de deux syllabes et les vers monosyllabiques sont d'un usage fort restreint (2).

Le vers de dix syllabes a une césure après la quatrième syllabe, et se partage ainsi en deux hémistiches inégaux, le premier de quatre, le second de six syllabes ; il y a deux accents principaux, celui de la césure et celui de la rime, et de plus un accent mobile qui se place dans la seconde partie sur la sixième, la septième ou la huitième syllabe. C'est le vers narratif par excellence, celui qu'employaient le plus volontiers nos anciens poètes. En voici un exemple dans des vers de la Fontaine :

Deux perroquets, | l'un père et l'autre fils,
Du rôl d'un roi | faisaient leur ordinaire ;
Deux demi-dieux, | l'un fils et l'autre père,
De ces oiseaux | faisaient leurs favoris (3), etc.

Quelquefois le vers de dix syllabes se coupe en deux hémistiches égaux, de cinq syllabes chacun :

Que l'homme est, Timandre, | une faible chose !
Il s'aime pourtant | s'applaudit, s'impose ;
Et de tant d'orgueil | son esprit est plein
Qu'il est, après tout | moins faible que vain.

(DESMARETS).

(1) Il n'y a point de vers de onze syllabes ; l'inégalité des deux hémistiches dont l'un aurait cinq syllabes et l'autre six, rend ces vers pénibles à l'oreille. Il en serait de même des vers de treize syllabes ; ceux de quatorze auraient une mesure trop longue, et les syllabes accentuées y seraient ou trop fréquentes ou trop rares.

(2) Dans une pièce des *Orientales*, plus curieuse, d'ailleurs, quoiqu'elle soit véritablement intéressante, les *Ajinas*, V. Hugo, voulant donner l'idée d'un bruit qui naît au loin, augmente de sonorité à mesure qu'il s'approche, devient à un certain moment très-éclatant, puis diminue graduellement en s'éloignant, et finit par mourir, emploie une série de strophes, de deux, de trois, de quatre, de cinq, de six, de sept, de huit, de dix syllabes, à laquelle succède, en ordre inverse, une seconde série de vers de huit, de sept, de six, de cinq, de quatre, de trois et de deux syllabes. V. Hugo, *Les Orientales*, xxviii. 1 vol. in-18 Jésus, broché, 3 fr. 50 c. Hachette et Cie.

(3) Les deux perroquets, le roi et son fils, La Fontaine, livre X, fable 12. 1 vol. in-12, cart., 1 fr. Hachette et Cie.